



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 07 avril 2022

Délibération n° 22C/04/09

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
1 ^{er} avril 2022		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 49
15 avril 2022	En exercice : 77	Pouvoirs : 14 Votants : 63

Objet : Budget primitif principal de la communauté de communes pour l'année 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 avril, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du lycée de Airion, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MMES BOULAS-DRETZ Sandrine, BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, MM CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, DESMEDT Frans, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, M. DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEVRE François, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, POINSARD Cédric, RENAUX André, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 49 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MM BOURGEOIS Jérôme, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GAIGNON Christophe, GREVIN Régis, MMES GRIGNON-PONCE Véronique, LACOMBE Isabelle, MM LEFEBVRE Philippe, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. DUPONT Didier (Catillon-Fumechon) à MME VASSEUR Lydie (Bulles) ;
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) ;
M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) à Monsieur BIZET Régis (Welles-Pérennes) ;
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;
M. SAINTE-BEUVE Nicolas (Rouvillers) à M. CANDELOT Bertrand (Grandvillers aux Bois) ;
MME VERMEULEN Christèle (Bulles) à MME VASSEUR Lydie (Bulles) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny).

Ont été élus secrétaires de séance : MM WARME Philippe et GESBERT Laurent

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat sur les orientations budgétaires du budget principal en date du 24 mars 2022 ;
Vu la délibération n°22C/03/04 du 24 mars 2022 relative au compte financier unique du budget principal 2021 ;
Vu la délibération n°22C/04/01 du 07 avril 2022 fixant les taux des recettes fiscales 2022 ;

Niveau de vote : la section de fonctionnement par nature et la section d'investissement par opération individualisée,

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le président à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section,

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses (€)	14 670 400,31	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	3 452 462,00	63	0	0
012	Charges de personnel	3 399 467,00	63	0	0
014	Atténuations de produits	2 281 506,00	63	0	0
65	Autres charges de gestion courante	3 053 908,00	63	0	0
66	Charges financières	110 000,00	63	0	0
67	Charges exceptionnelles	2 520,00	63	0	0
68	Dotations aux provisions	0,00			
023	Virement à la section d'investissement	1 800 537,31	63	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	570 000,00	63	0	0

Chap	Recettes (€)	12 207 132,00	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	5 000,00	63	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	395 619,00	63	0	0
73	Impôts et taxes	9 312 175,00	63	0	0
74	Dotations, subventions et participations	2 233 850,00	63	0	0
75	Autres produits de gestion courante	260 488,00	63	0	0
77	Produits exceptionnels				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				

Section d'investissement

Opérations d'équipement

(Seules les opérations nouvelles sont soumises au vote)

Nouvelles propositions	Dépenses (€)	Recettes (€)	Pour	Contre	Abstention
(13) Equipement espace de Baynast	227 170,00	16 000,00	63	0	0
(36) Renforcement PAV	133 010,00	35 000,00	63	0	0
(39) Réhabilitation gymnase St Just	51 920,00		63	0	0
(40) Bâtiment de la Recyclerie	77 020,00		63	0	0
(42) Equipement service repas	15 500,00		63	0	0
(44) Réhabilitation gymnase Maignelay-Montigny	22 520,00		63	0	0
(51) Travaux, extension déchetteries Maignelay-Montigny et St Just	131 160,00		63	0	0
(54) Maison Petite Enfance	416 860,00	205 486,00	63	0	0
(55) Aménagement gare St Just	203 010,00	65 000,00	63	0	0
(64) Conteneurs Déchets	29 500,00		63	0	0
(65) Aménagement du patrimoine	39 000,00		63	0	0
(68) Autres travaux communautaires	63 100,00		63	0	0
(69) Programme Pluriannuel Voiries (AP)	427 795,05		63	0	0
(70) Aménagements touristiques	400 030,00	11 200,00	62	0	1

(73) Construction Maison santé pluridisciplinaire St Just	22 000,00		63	0	0
(74) Fonds d'intervention foncier	200 000,00		63	0	0
(75) Très Haut Débit	450 000,00		63	0	0
(78) Bâtiment administratif St Just	1 500 030,00	210 000,00	63	0	0
(79) Technopôle	55 010,00	160 000,00	63	0	0
(80) Matériel roulant et outillages	135 400,00		63	0	0
(81) Chaufferie bois	60 000,00		63	0	0
(204) Subventions	210 000,00		63	0	0
Total opérations d'équipement	4 870 035,05	802 686,00			

Vue d'ensemble

Fonctionnement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Crédits proposés en 2022	14 670 400,31	12 207 132,00
Résultat reporté (002)		6 730 499,59
Total	14 670 400,31	18 937 631,59

Investissement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Opérations nouvelles 2022	4 870 035,05	802 686,00
Restes à réaliser de 2021	418 790,24	
Total opérations non ventilables	325 000,00	4 078 537,31
Dont 024 - Produits des cessions d'immobilisations		2 000,00
Dont 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)		570 000,00
Dont 16- Capital des emprunts	300 000,00	1 200 000,00
Dont 26- Immobilisations financières		
Dont 13- subventions d'investissements		
Dont 10222- FCTVA	25 000,00	506 000,00
Dont 1068- Excédents de fonctionnements capitalisés		
Dont 021- virement de la section de fonctionnement		1 800 537,31
Résultat reporté (001)		732 601,98
Total	5 613 825,29	5 613 825,29

Le conseil communautaire adopte le budget primitif tel qu'arrêté dans la vue d'ensemble,
(Pour : 63 Contre : 0 Abs : 0)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 15 avril 2022